

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général parlementaire,  
Mes chers Collègues,

A la suite du violent séisme survenu le 12 janvier 2010 en Haïti, la section française de l'APF a exprimé sa solidarité avec le peuple haïtien. On a assisté au lendemain de ce drame à une forte mobilisation en France de la part tant des institutions que de l'opinion publique, ce qui tend à prouver que les liens historiques, culturels et humains entre nos deux pays sont demeurés très vivaces.

Tout d'abord, dès le 26 janvier 2010, la section française réunie en assemblée générale, a voté le principe d'une aide matérielle de 10 000 euros, financée sur son budget de fonctionnement et destinée à être versée dans le cadre de l'APF à un fond de solidarité francophone. Cette modeste contribution s'inscrit dans le cadre plus général des moyens importants mobilisés par la France et annoncés par le Président de la République française lors de son voyage en Haïti le 17 février dernier. Au total, le volume de l'aide française se montera à 326 millions d'euros sur deux ans ; un montant qui inclut notamment l'annulation de la totalité de la dette haïtienne envers la France pour 56 millions d'euros.

La section française a soutenu également une mission conjointe à Port-au-Prince décidée par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale afin d'identifier les actions de coopération parlementaire susceptibles d'être menées dans un proche avenir à Haïti. Cette mission a débouché sur l'approbation d'un programme de coopération technique entre les Parlements des deux pays : reconstitution d'un fonds d'ouvrage francophone pour la bibliothèque parlementaire, organisation d'une visite d'études à Paris en octobre 2010 du nouveau Secrétaire général de la Chambre des députés et du Secrétaire général du Sénat, organisation à Port-au-Prince en novembre 2010 d'une formation à l'accueil des nouveaux parlementaires qui seront élus lors des élections prévues entre décembre 2010 et janvier 2011, organisation à Paris au printemps 2011 d'un stage de formation d'une semaine au bénéfice des femmes élues parlementaires pour la première fois, organisation de séminaires de formation à Port-au-Prince à l'automne 2011 au bénéfice des fonctionnaires parlementaires et portant sur la légistique, la rédaction de rapports législatifs, de comptes rendu, la gestion des ressources humaines, la gestion financière, etc..... L'objet de ces diverses coopérations est d'aider le Parlement haïtien à reconstruire ses « murs intellectuels », selon la belle formule du président Levaillant Louis-Jeune.

La France a également concentré ses actions sur le domaine de la santé avec un appui à la reconstruction de l'Hôpital universitaire de Port-au-Prince, et sur le domaine de l'éducation : il est prévu de favoriser l'accueil en France d'étudiants haïtiens.

Mes chers collègues, je me réjouis que, alors même que Haïti n'occupe plus la une de l'actualité, notre assemblée continue de s'investir durablement et en osmose avec le peuple haïtien. Avec la saison des pluies et les menaces cycloniques, l'effort humanitaire ne doit pas faiblir. La communauté internationale doit poursuivre son action et répondre aux besoins immenses de la population. C'est le devoir de notre assemblée de rappeler régulièrement que le devoir humanitaire doit perdurer sur le long terme, notamment à l'égard des déplacés dont l'hébergement dans des camps risque de se prolonger.

Les Haïtiens ne veulent ni commisération, ni pitié. C'est un peuple courageux qui a su surmonter victorieusement des drames aussi terribles que l'esclavage, la guerre civile et les coups d'Etat. Nous savons tous ici qu'ils ne se laisseront pas abattre par les tragédies du présent. La dignité, la vitalité, la force de caractère avec lesquelles ils ont su faire face à la catastrophe ont fait l'admiration du monde entier. Les choix pour la reconstruction engagent le développement d'Haïti sur le long terme et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons rappeler ici que ce processus doit être piloté par les Haïtiens, dans le strict respect de la souveraineté de ce pays.

Qu'ils sachent simplement qu'ils pourront toujours compter sur la solidarité francophone.